



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.



Actualités statistiques

Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en Mayenne Deuxième mois consécutif où une diminution est enregistrée

La Mayenne compte, fin novembre 2015, en données brutes, un peu plus de 23 700 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (tableau 1), dont, très précisément, 20 605 (86 %) tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C). Parmi ces 20 605 demandeurs d'emploi, 4 114 ont moins de 25 ans et 4 246 ont 50 ans ou plus. Les 25 à 49 ans (12 245) représentent 59 % de l'effectif total.

Pour ces trois catégories A, B et C, le nombre de demandeurs d'emploi enregistre une certaine stabilité sur un mois, tant pour la Mayenne (- 0,5 %) que pour la région (- 0,1 %) et la France métropolitaine (- 0,02 %). Dans le département, le nombre progresse sur un an (+ 7,6 %). Cette variation est supérieure à celle des Pays de la Loire (+ 5,7 %) et de la France métropolitaine (+ 5,1 %).

Toujours en variation annuelle pour ces trois catégories et pour le département, on constate une augmentation des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans (+ 4,4 %). Pour cette tranche d'âge, sur un an, le nombre a progressé de 7,7% pour les femmes et de 1,1 % pour les hommes. Les 25 à 49 ans augmentent également : l'évolution est de + 9,5 % pour les femmes et de + 6,2 % pour les hommes ; et pour les 50 ans ou plus : + 13,8 % pour les femmes et + 6,1 % pour les hommes.

La Mayenne, comme les Pays de la Loire, se caractérise par une part élevée de jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C – tableau 2).

Tableau 1 – Demandeurs d'emploi (novembre 2015)

	Mayenne	Variation annuelle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France
Catégorie A	11 480	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %
Catégorie B	2 880	+ 7,9 %	+ 3,3 %	+ 5,5 %
Catégorie C	6 265	+ 19,9 %	+ 16,7 %	+ 14,2 %
Sous-ensemble	20 605	+ 7,6 %	+ 5,7 %	+ 5,1 %
Catégorie D	1 231	+ 25,4 %	+ 6,9 %	+ 1,3 %
Catégorie E	1 886	+ 11,5 %	+ 9,3 %	+ 9,0 %
Total A, B, C, D et E	23 722	/	/	/

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (novembre 2015)

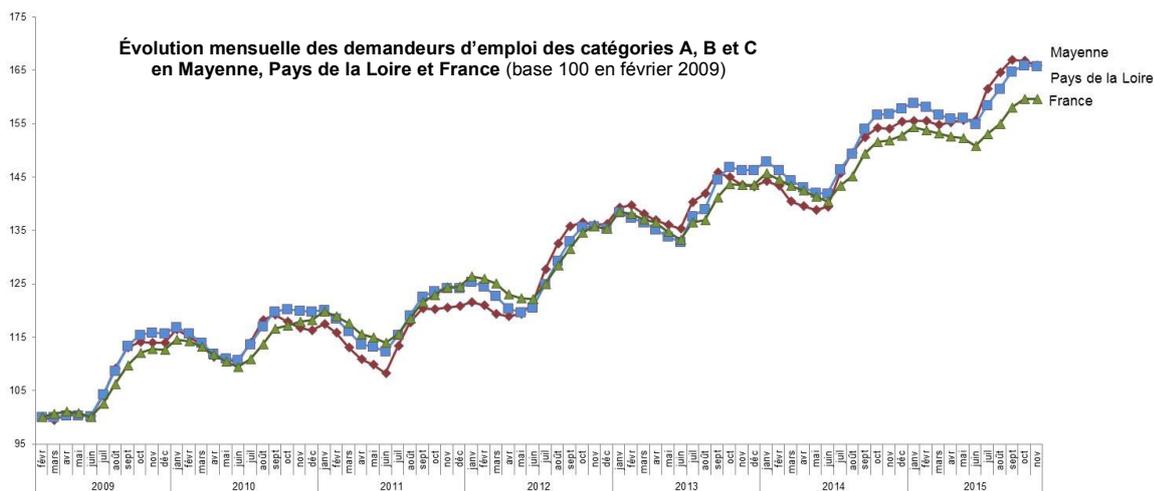
	Mayenne	Pays de la Loire	France
% femmes	52,7 %	53,1 %	50,2 %
% moins de 25 ans	20,0 %	18,2 %	15,2 %
% 50 ans ou plus	20,6 %	21,5 %	23,0 %
% DELD ⁽¹⁾	42,3 %	46,1 %	44,6 %

(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.
Catégorie B : ceux ayant eu une activité de 78 heures au plus dans le mois.
Catégorie C : ceux ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois.
 Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « actes positifs de recherche d'emploi ».
Catégorie D : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...)
Catégorie E : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution mensuelle des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en Mayenne, Pays de la Loire et France (base 100 en février 2009)



Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

À vos agendas

Les 21, 22 et 23 janvier, à Laval Forum de l'enseignement supérieur & des métiers

Le vendredi 22 janvier, de 9 h à 20 h, et le samedi 23 janvier, de 9 h à 13 h, se poursuit, à Laval, salle polyvalente, le [Forum de l'enseignement supérieur et des métiers](#).

Outre les stands permettant de rencontrer des établissements de formation, dont le CÉAS pour la formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), et de rencontrer des organismes d'information et d'orientation et des professionnels, le Forum propose des conférences sur des thèmes variés :

- « Devenir lycéen » : le samedi, à 11 h.
- « Que faire après un bac général ? » : le samedi, à 10 h.
- « Devenir étudiant » : ce vendredi, à 11 h et à 17 h 30.
- « Devenir apprenti » : ce vendredi, à 10 h.
- « Que faire après un bac professionnel ? » : ce vendredi, à 14 h.
- « Que faire après un bac technologique ? » : ce vendredi, à 15 h.
- « Sciences, innovation, technologie au service de la créativité » : ce vendredi, à 18 h 30.

Informations pratiques sur le forum et les conférences, plan des stands, disponibles sur le site Internet : <http://www.forum-etudiantetmetiers53.fr/>



Le jeudi 11 février, à Montenay De la commune à l'Union européenne, qui fait quoi ?

Le jeudi 11 février, à 20 h, « Chez Philippe », 1 rue de la Vigne, à Montenay, le Conseil de développement de Haute-Mayenne organise, dans le cadre de son cycle de formation, un café-débat sur le thème : « De la commune à l'Union européenne, qui fait quoi ? »

La soirée permettra d'aborder le thème des actions et compétences des collectivités, en ciblant les collectivités les plus proches : commune, communauté de communes et conseil départemental. Jérôme Chardron, maire de Montenay, parlera de l'échelon communal ; Albert Leblanc, président de la communauté de communes de l'Ernée, axera son intervention sur l'intercommunalité, et Jean-Claude Giraud, conseiller communautaire et ayant une expérience de conseiller général, abordera le niveau départemental. Une attention sera également portée sur la place du citoyen dans ces organisations, sujet qui constitue le fil rouge du cycle de formation proposé par le Conseil de développement.

Entrée gratuite (les consommations sont payantes). Renseignements : 02 43 04 64 58, cd@hautemayenne.org, <http://www.hautemayenne.org/conseil-developpement.html>



« Courir derrière le FN est une fuite et une stratégie fragile. On doit formuler des propositions suffisamment fortes, crédibles et incarnées pour faire venir les électeurs sur nos idées, au lieu d'aller vers ce que propose le FN. On ne doit pas aller chercher les électeurs frontistes en disant "votre colère est légitime" mais en démontrant que nous avons les bonnes réponses pour eux. »

Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne et ancien Premier ministre, « Courir derrière le FN est une fuite » (propos recueillis par Matthieu Goar et Alexandre Lemarié), *Le Monde* du 17 décembre 2015.